

À l'été, j'ai aussi demandé à "Red" Wilson, ex-délégué commercial et actuellement président de BCE Inc., de rassembler un groupe de gens d'affaires et d'entreprendre ce que nous avons appelé l'Examen de la promotion du commerce international (EPCI). J'ai demandé au groupe d'examiner si notre approche répond aux besoins des milieux d'affaires et comment cette approche de la promotion du commerce international pourrait être modifiée pour refléter la situation actuelle du marché mondial. Je lui ai aussi demandé de suggérer comment le gouvernement pourrait exécuter ses programmes et services avec plus d'efficacité et d'efficacités en tenant compte de ses ressources budgétaires limitées.

Le Comité de l'EPCI a achevé son travail et m'a soumis son rapport vendredi dernier. J'ai pensé que cette conférence serait l'occasion la plus appropriée pour publier ce rapport. Je me fais donc un plaisir d'en mettre des copies à la disposition des intéressés. Il me reste à examiner le rapport plus en détail, à en étudier certaines incidences et à consulter mes collègues du Cabinet, mais je peux vous dire que j'ai été fort intéressé par l'orientation générale de ses recommandations.

Les recommandations du Comité se concentrent sur cinq grands points :

- la focalisation et la structure des activités gouvernementales de promotion du commerce international;
- les programmes et services d'expansion du commerce international;
- le financement des exportations;
- le rapport entre l'aide et le commerce; et
- le Service des délégués commerciaux.

Le Comité recommande plus particulièrement :

- que toutes les activités fédérales et provinciales liées à la promotion du commerce international soient mieux coordonnées;
- que le gouvernement s'intéresse prioritairement aux secteurs de haute technicité et aux marchés régionaux qui recèlent un important potentiel d'exportation;
- que les sociétés devant recevoir une aide à l'exportation soient «filtrées» de façon à ce qu'on puisse mieux servir les sociétés «prêtes à exporter»;
- que la Corporation commerciale canadienne relève directement du ministre du Commerce international;